



**Pas de bébés
à la consigne !**

Le 6 février

Le Collectif « pas de bébés à la consigne » fait son carnaval !

Depuis le printemps 2009 le collectif défend l'amélioration et le développement des modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants et s'oppose aux différentes mesures qui convergent vers une dégradation des dispositifs existants : modifications envisagées du décret relatif aux établissements et services d'accueil, expérimentation des jardins d'éveil, application de la directive européenne « services », modification des conditions d'agrément et projet de maisons assistantes maternelles...

Par la mobilisation, le collectif a réussi à ralentir certaines mesures !

Ensemble, continuons en 2010 pour empêcher leur application !

→ Les actions du collectif ont permis jusqu'ici de repousser la publication des modifications du décret d'accueil collectif des jeunes enfants (qui prévoient notamment la baisse de 50 à 40% des professionnels les plus qualifiés et l'augmentation de l'accueil en surnombre des enfants de 10% à 20%). Mais ce décret reste suspendu comme une épée de Damoclès et risque d'être présenté lors d'un prochain conseil d'administration de la Cnaf.

→ Le gouvernement s'apprête à transposer la directive européenne « services » (ex-Bolkenstein) dans le droit français ce qui inclura le secteur d'accueil des jeunes enfants dans le champ concurrentiel. Cela ouvrirait la porte à la déréglementation totale de l'accueil collectif : le Collectif demande donc l'exclusion de ces modes d'accueil de la directive. (Cf. l'argumentaire sur le site du Collectif).

→ A l'initiative des sénateurs, un nouveau projet de loi « création des maisons des assistantes maternelles » est à l'étude et passera au Sénat mi-janvier. Ce projet réitère la volonté de développer des « crèches low cost », c'est-à-dire des petites structures collectives, sans normes de fonctionnement et d'encadrement suffisantes. Le collectif demande que cette proposition de loi soit retirée. Un argumentaire développé se trouve sur le site.

→ Dans l'Education, les suppressions massives de postes d'enseignants se sont traduites ces dernières années par une chute drastique de la scolarisation des moins de 3 ans (35% en 2000, 18% en 2009). A l'heure où s'élaborent les cartes scolaires dans les départements, dans un contexte de nouvelles suppressions de postes (16000) pour la rentrée 2010, la maternelle ne doit pas faire les frais des coupes budgétaires. Nous exigeons le rétablissement des postes supprimés dans l'éducation et les garanties d'une amélioration des conditions de scolarisation.

**Continuons ensemble à défendre la qualité d'accueil et
de scolarisation des jeunes enfants !**

Samedi 6 février à 14h30

le Collectif fait son carnaval

Départ : face à la Mairie du 12^{ème}, avenue Daumesnil

Défilé le long de la coulée verte pour terminer à la Bastille.

<http://www.pasdebebesalaconsigne.com>